

PROGRAMME DE PARCOURS DE FORMATION

« Formation DCI : l'IOBSP crédit immobilier 40h »

Programme de formation conforme à l'arrêté du 9 juin 2016.

Cible	Durée totale	Coût pédagogique	Prérequis technique
Professionnel de l'immobilier souhaitant exercer l'activité d'IOBSP niveau 3	40 heures	500 €	Accès internet
Modalités pédagogiques		Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> • 40 heures en e-learning • Accès ouverts pour une durée de 3 mois • Accompagnement personnalisé par un tuteur et auto-évaluation tout au long du parcours 		A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de répondre aux critères de capacité professionnelle pour l'exercice de l'activité d'intermédiation à titre accessoire conformément à l'article R519-14 du Code Monétaire et Financier	
Modalités de validation		Prérequis pédagogiques	
Habilitation IOBSP niveau 3 obtenue pour tout apprenant dont le score lors de l'évaluation est supérieur à 70%		Aucun	

Tronc commun « 16 heures » :

- L'environnement de l'activité d'IOBSP
- Le mandatement bancaire et ses limites
- La protection client
- La lutte anti blanchiment et lutte antiterroriste
- Les modalités de prévention et de traitement du surendettement
- Les coûts et durées totales du crédit
- Les garanties des crédits

Module Crédit Immobilier « 24 heures » :

- L'environnement économique et réglementaire du crédit immobilier
- Les prêts classiques
- Les taux
- Les prêts « aidés »
- Les différents types de projets immobiliers
- Les investissements locatifs

- L'assurance emprunteur et la garantie d'un prêt immobilier
- L'emprunteur
- La préparation d'un dossier de crédit immobilier
- Etudes de dossiers de crédit immobilier
- Examen Crédit Immobilier

Pour vous inscrire, remplissez dès maintenant [le formulaire de pré-inscription en ligne en cliquant ici](#). Pour toutes questions ou renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 01.77.93.37.05 ou par mail à l'adresse contact@formation-ifcm.com.